

JUSTICE

Participez au procès historique du serial killer Landru !

ROUEN Jeudi 18 avril, à la cour d'appel de Rouen sera donnée une pièce de théâtre interactive mettant en scène le procès de l'assassin surnommé le Barbe bleue de Gambais.



Un procès mis en scène par des professionnels du théâtre qui s'annonce étonnant à la cour d'appel de Rouen Photo Patrick Marion

GUILLAUME LEJEUNE

Franc-parler et répliques assassines seront au programme de la reconstitution du procès historique de l'un des assassins les plus connus de France : Henri-Désiré Landru, surnommé le Barbe bleue de Gambais (Yvelines), village où grâce à de fausses petites annonces matrimoniales, il a occis dix femmes au sortir de la Première Guerre mondiale.

« Un moment de grand spectacle ! En l'absence de preuves matérielles et d'aveux, Landru épate ! Landru régale ! Il clame son innocence, haut et fort »

Louis Barraud

Leurs corps ne seront jamais retrouvés. Lui deviendra une légende nationale du crime. La France s'était divisée sur sa culpabilité...

LA TÊTE TRANCHÉE

Jeudi 18 avril, à la cour d'appel de Rouen qui voit défiler des centaines d'accusés et de prévenus, le coauteur (avec Jelena Jovic) et metteur en

scène Louis Barraud propose de revivre sous forme théâtrale l'extraordinaire procès de ce père de famille. Un serial killer avant l'heure qui aura la tête tranchée quelques semaines après avoir été condamné à mort par la cour d'assises de Seine-et-Oise (à l'époque), le 30 novembre 2021. Intitulé « Je n'ai rien à vous dire ! », ce spectacle donné à l'occasion d'une tournée des cours d'assises et des Palais de justice de France est ouvert au grand public.

QUATORZE JURÉS ISSUS DU PUBLIC

Parmi lequel quatorze spectateurs seront tirés au sort pour constituer le jury populaire. Et donc décider en leur âme et conscience du sort de Landru lors de ce rendez-vous à la fois judiciaire et artistique qui s'annonce étonnant.

« Un moment de grand spectacle ! En l'absence de preuves matérielles et d'aveux, Landru épate ! Landru régale ! Il clame son innocence, haut et fort », rappelle volontiers le comédien et metteur en scène.

Qui, pendant presque deux heures, avec son équipe et ses acteurs incarnant l'avocat général, l'accusé, l'avocat de la défense, des témoins ou encore le président de la cour, livrera une soirée dans la même veine que le premier et très médiatique procès

du monstre. Car Landru, escroc à la petite semaine patenté, est considéré comme le premier tueur en série de France.

Les perquisitions successives avaient permis aux enquêteurs de retrouver un faisceau d'indices mais Landru, interrogé, ergote, se contredit, ne dit rien. Ces femmes sont seulement des « clientes » avec lesquelles il faisait affaire ; qu'il emmenait à Gambais le temps d'un week-end et qui « déménageaient », sans laisser de traces, avance l'assassin.

HUIT CENTS DEMANDES EN MARIAGE...

Or, les enquêteurs retrouvent notamment des restes de cendres humaines, calcinées dans la cuisinière de Gambais. Un adolescent aurait également fait les frais de ses plans machiavéliques.

De 1919, date de son incarcération, à la veille de son exécution, le Barbe bleue de la région parisienne recevra 4 000 lettres d'admiratrices et 800 demandes en mariage. L'hameçonneur épistolaire qui « recrutait » ses futures victimes avec ses annonces conjugales n'en espérait sûrement pas tant...

Spectacle sur le procès de Landru « Je n'ai rien à vous dire ! », jeudi 18 avril, à 19 h au Palais de justice de Rouen.

Entrée payante (25 €) et réservation obligatoire sur www.billetweb.fr/je-nai-rien-a-vous-dire.